RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00672
Numéro SIREN : 801 598 764
Nom ou dénomination : HOLDING CRISTAL

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012364

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *GRENOBLE*

Date : 03/08/2017

1318118

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/012364**
n°de gestion : **2014B00672**
n°SIREN : **801 598 764 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 03/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HOLDING CRISTAL - Société par actions simplifiée
15 rue Jean Jaurès 38420 Domene -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL ★ COMMERCE GRENOBLE

1318118

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS HOLDING CRISTAL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 15 RUE JEAN JAURES 38420 DOMENE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 8 0 1 5 9 8 7 6 4 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

			Code	Brut 1	Code	Amortissements, provisions 2	Net 3 (Exercice N, clos le, 31032017)	Net 4 (N-1 31032016)
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	10 965	AC	6 405	4 560	6 753
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	503 671	CV		503 671	503 671
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	**514 636**	BK	**6 405**	**508 231**	**510 424**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	43 376	CA		43 376	49 926
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	14 153	CG		14 153	2 187
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	**57 529**	CK		**57 529**	**52 113**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**572 165**	1A	**6 405**	**565 760**	**562 537**

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Reçu(e) au Greffe le : 2 AOUT 2017 sous le n° 12 361

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING CRISTAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	73 382	38 502
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**45 342**	**34 879**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**129 724**	**84 382**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	271 464	321 375
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150 084	154 380
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 646	2 400
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 843	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**436 037**	**478 155**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**565 760**	**562 537**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	222 292	214 378
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS HOLDING CRISTAL** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 751		9 410
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	174		174
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	2 193		2 193
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 118**		**11 777**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(7 118)**		**(11 777)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	55 000		55 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**55 018**		**55 000**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 112		17 030
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**7 112**		**17 030**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**47 906**		**37 970**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**40 788**		**26 193**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise **SAS HOLDING CRISTAL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(4 554)	(8 686)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**55 018**	**55 000**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**9 675**	**20 121**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**45 342**	**34 879**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/03/2017.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/03/2017.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2017 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais de constitution : 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

N/A

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

N/A

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime d'intégration fiscale en terme d'impôt sur les sociétés.
En tant que société mère elle est redevable de l'impot société de l'ensemble du groupe.
La rubrique « Impôt sur les bénéfices» comprend :
Produits de l'exercice : 24 190 €
Charges de l'exercice : 19 636 €
L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

A compter du 01/04/2015, la SAS OPTIQUE CENTRALE DE DOMENE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe HOLDING CRISTAL.

Principes de neutralité en matière d'IS :

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, la filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée de l'intégration dans le groupe, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait jamais été intégrée.

La filiale règle à la mère les acomptes d'IS et la liquidation dans les conditions de droit commun. L'inscription de ces montants chez la mère dans le compte courant de la filiale ne portera pas d'intérêts.

L'impôt dû par la filiale et comptabilisé dans cet exercice est de 24 190€.
L'impôt du groupe comptabilisé dans la mère est de 19 636€.
Le gain d'impôt est conservé intégralement par la société mère, HOLDING CRISTAL pour un montant de 4 554€

Impôt exigible

L'impôt de l'ensemble du groupe est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	10 965					10 965
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**10 965**					**10 965**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	503 671					503 671
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**503 671**					**503 671**
	TOTAL	**514 636**					**514 636**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	4 212	2 193		6 405
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 212**	**2 193**		**6 405**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL	**4 212**	**2 193**		**6 405**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/03/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	43 376	43 376	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**43 376**	**43 376**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/03/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	271 464	57 719	213 744	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 646	2 646		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	11 843	11 843		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	150 084	150 084		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**436 037**	**222 292**	**213 744**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 48 741
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 150 084

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/03/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	1,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**10 000,00**	**1,0000**	**10 000,00**

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/03/2017
Total des Charges à payer		**8 065**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**7 687**
INTERET COURUS SUR EMPRUNT	*7 687*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**378**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*378*	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/03/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Cf Dettes Garanties par des sûretés réelles			527 777
			527 777
Total des engagements financiers (1)			**527 777**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2017
Emprunts	Nantissement des actions OPTIQUE CENTRA	Caisse Epargne	360 000	263 777
Emprunt	Caution personnelle et solidaire P.KLASSER	Caisse Epargne	144 000	144 000
Emprunt	Blocage des comptes courants associés	Caisse Epargne	120 000	120 000
		TOTAL	**624 000**	**527 777**

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/03/2017	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS OPTIQUE CENTRALE DOMENE	17 120	135 031	100,00	503 671	503 671
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS OPTIQUE CENTRALE DOMENE	43 376		467 023	73 033	55 000
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Le montant des capitaux propres est celui avant la répartition du résultat de l'exercice au 31/03/2016.

HOLDING CRISTAL
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 38420 DOMENE – 15, Rue Jean Jaurès
801 598 764 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Pour copie conforme,
Le Président,

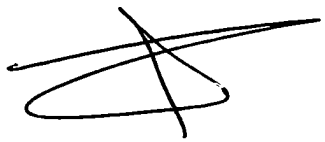

HOLDING CRISTAL
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 38420 DOMENE – 15, Rue Jean Jaurès
801 598 764 R.C.S. GRENOBLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2017 ET ADOPTEE

(Article L 232-23 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2017, s'élevant à 45.342 euros, en intégralité au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte que le rapport de gestion mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Pour copie conforme,
Le Président,

Corfac Audit
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS HOLDING CRISTAL

15, rue Jean Jaurès

38420 DOMENE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2017

Tél. 04 76 52 29 45 - Fax : 04 76 62 57 12 - Email : celine@cabinet-dardier.fr ou frederic@cabinet-falzone.fr
S.A.R.L. CORFAC AUDIT au capital de 3000 € - 31C, Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble - SIRET 811 404 235 00020 - NAF 6920Z - TVA FR45 811 404 235

SAS HOLDING CRISTAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €uro

Siège social : 15, rue Jean Jaurès
38420 DOMENE

RCS GRENOBLE 801 598 764

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS		*1-2*
ANNEXES :	*Bilan au 31.03.2017*	*3-4*
	Compte de résultat	*5*
	Annexe comptable	*6-14*

SAS HOLDING CRISTAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS[1]

EXERCICE CLOS LE 31/03/2017

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée en date du 29 septembre 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017 sur :

- ***Le contrôle des comptes annuels de la société HOLDING CRISTAL tels qu'ils sont joints au présent rapport,***
- ***La justification de nos appréciations,***
- ***Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.***

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat

---

des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SAS HOLDING CRISTAL

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne :

- ***L'évaluation des titres de participation***
- ***La justification des opérations intra-groupe,***
- ***L'application du régime d'intégration fiscale.***

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur [2]la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 20 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes

SARL CORFAC